



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 21 Octobre 2024

En exercice :	23
Présents :	17
Excusés :	0
Absent(s) :	2
Pouvoirs :	4
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

41/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie.

Pouvoirs :
Mme DUGARD Virginie à M. HUMBERT Tony
Mme DUCHESNE Valérie à Mme MICHELET Carole
M. LAVALLÉE Richard à Mme BERTOU Aline
Mme LEMAIRE Corinne à M. GROUT Olivier

Absents : M. CHÉRON Julien, M. Guillaume QUILLET

Secrétaire de séance : Mme MICHELET Carole

OBJET : Retenue de caution, logement 1^{er} étage gauche, 11 rue de l'Église St Martin sur la commune déléguée de Boismont.

À la suite de l'état des lieux de sortie en date du 19/09/2024 du logement loué depuis environ 1 an, celui-ci s'avère être dans un état inacceptable compte tenu de la remise en état faite à l'entrée de la locataire.

Celui-ci a nécessité des travaux de remise en état des murs, sols, clenche de porte, et sanitaires ainsi que des frais de nettoyage afin de le remettre en état pour les locataires suivants pour un montant total de 1 675.19€.

Une caution est demandée à chaque locataire à la signature de chaque bail afin de pallier aux cas échéants.

Madame le Maire propose de retenir la caution de 1060€ versée afin de dédommager la commune des frais engendrés par l'état du logement rendu. Une facture additionnelle va être établie pour compléter le montant de la facture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait en séance le 21/10/2024

Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 26/10/2024

Reçu en préfecture le 26/10/2024

Publié le

ID : 027-200085462-20241021-41_2024DELIB-DE

